

Conditions générales d'EDGY, distribuées par DISTRISALES - DS - IMPEX BV située à Bruges.

Version valable à partir du 01/02/2016.

1. Généralités

1.1 Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les offres d'EDGY. Les termes et conditions sont accessibles à tous et inclus sur le site EDGY. Sur demande, nous vous enverrons une copie écrite.

1.2 En passant une commande, vous indiquez que vous acceptez les conditions de livraison et de paiement. EDGY se réserve le droit de modifier ses conditions de livraison et/ou de paiement après l'expiration du délai.

1.3 Sauf convention écrite contraire, les conditions générales ou particulières ou les stipulations de tiers ne sont pas reconnues par EDGY.

1.4 EDGY garantit que le produit livré est conforme au contrat et répond aux spécifications énoncées dans l'offre.

2. Livraison

2.1 La livraison a lieu dans la limite des stocks disponibles.

2.2 Dans le cadre des règles de vente à distance, EDGY exécutera les ordres au moins dans un délai de 30 jours ouvrables. Si cela n'est pas possible, parce que la commande n'est pas en stock ou n'est plus disponible), ou s'il y a un retard pour d'autres raisons, ou si une commande ne peut pas ou seulement partiellement être exécutée, le consommateur en sera informé dans un délai de 1 mois après avoir passé la commande et dans ce cas, il a le droit d'annuler la commande sans frais et mise en demeure.

2.3 L'obligation de livraison d'EDGY sera, sauf preuve contraire, remplie dès que les marchandises livrées par EDGY auront été proposées au client une fois. En cas de livraison à domicile, le procès-verbal du transporteur, qui inclut le refus d'acceptation, sert de preuve complète de l'offre de livraison.

2.4 Tous les termes mentionnés sur le site sont indicatifs. Aucun droit ne peut donc être dérivé des périodes susmentionnées.

3. Prix

3.1 Les prix ne seront pas augmentés pendant la durée de l'offre, sauf si des mesures légales l'exigent ou si le fabricant met en œuvre des augmentations de prix intermédiaires.

3.2 Tous les prix sur le site sont sujets à des erreurs d'impression et de composition. Aucune responsabilité n'est acceptée pour les conséquences des erreurs d'impression et de composition.

3.3 Tous les prix sur le site sont en EUROS et hors TVA à l'exception du prix Retail / magasin.

4. Paiement

Les commandes doivent toujours être payées à l'avance, même lorsque la commande est ramassée. Bien entendu, aucun frais d'expédition ne sera facturé. Le paiement doit être reçu sur le compte d'EDGY dans les 5 jours ouvrables suivant la confirmation de la commande. En cas de retard de paiement, la commande sera annulée.

5. Frais d'expédition

Les frais d'expédition comprennent les frais d'administration, d'emballage, de manutention et d'expédition. L'expédition s'effectue via PostNL. EDGY n'est pas responsable de la perte et/ou de l'endommagement des livraisons via PostNL. Tous les produits commandés sont emballés avec le plus grand soin. Les commandes peuvent également être récupérées, puis bien sûr les frais d'expédition expireront. Les commandes ramassées doivent également être payées à l'avance. EDGY s'efforce d'expédier les commandes dans les 2 jours ouvrables suivant la confirmation de la commande.

7. Gestion des données

7.1 Si vous passez une commande auprès d'EDGY, vos données seront incluses dans la base de données clients d'EDGY. EDGY se conforme à la loi sur les dossiers personnels et ne fournira pas vos données à des tiers. Consultez notre Politique de confidentialité.

7.2 EDGY respecte la vie privée des utilisateurs du site Internet et veille à ce que vos données personnelles soient traitées de manière confidentielle.

7.3 EDGY utilise une liste de diffusion dans certains cas. Chaque envoi contient des instructions pour vous retirer de cette liste.

8. Garantie

8.1 EDGY garantit que les produits qu'elle livre répondent aux exigences de facilité d'utilisation, de fiabilité et de durée de vie raisonnablement prévues par les parties au contrat d'achat, et est donc responsable de la garantie du fabricant du produit qui vous est livré.

8.2 La période de garantie d'EDGY correspond à la période de garantie du fabricant. Cependant, EDGY n'est jamais responsable de l'adéquation finale des marchandises à chaque application individuelle par le client, ni de tout conseil concernant l'utilisation ou l'application des marchandises.

8.3 Le client est tenu de vérifier les marchandises livrées dès réception. S'il apparaît que l'article livré est erroné, défectueux ou incomplet, le client doit (avant de procéder au retour à EDGY) immédiatement signaler ces défauts par écrit à EDGY. Tout défaut ou marchandise mal livrée doit et peut être signalé à EDGY par écrit jusqu'à un maximum de 2 mois après la livraison. Les marchandises doivent être retournées dans leur emballage d'origine (y compris les accessoires et les documents d'accompagnement) et à l'état neuf. La mise en service après la détection du défaut, les dommages causés après la détection du défaut, la charge et / ou la revente après la détection du défaut, annule complètement ce droit de réclamation et de retour.

8.4 Si les réclamations du client sont jugées fondées par EDGY, EDGY remplacera, à sa discrétion, les marchandises livrées gratuitement ou conclura un accord écrit avec le client au

sujet de l'indemnisation, étant entendu que la responsabilité d'EDGY et donc le montant de l'indemnisation sont toujours limités à un maximum du montant de la facture des marchandises concernées, ou (au choix d'EDGY) jusqu'à concurrence du montant maximum couvert par l'assurance responsabilité civile d'EDGY dans le cas concerné. Toute responsabilité d'EDGY pour toute autre forme de dommage est exclue, y compris l'indemnisation supplémentaire sous quelque forme que ce soit, l'indemnisation des dommages indirects ou consécutifs ou des dommages dus à la perte de profit.

8.5 EDGY n'est pas responsable des dommages causés par l'intention ou l'imprudence délibérée équivalente du personnel non dirigeant.

8.6 Cette garantie ne s'applique pas si : A) et tant que le client est en défaut envers EDGY ; B) le client a réparé et/ou transformé lui-même les marchandises livrées ou les a fait réparer et/ou traiter par des tiers. C) les marchandises livrées ont été exposées à des conditions anormales ou sont manipulées de toute autre manière négligente ou ont été traitées contrairement aux instructions d'EDGY et/ou aux instructions d'utilisation sur l'emballage; D) l'insuffisance résulte en tout ou en partie de règlements que le gouvernement a pris ou prendra en ce qui concerne la nature ou la qualité des matériaux utilisés;

9. Offres

9.1 Les offres sont sans engagement, sauf indication contraire dans l'offre.

9.2 En cas d'acceptation d'une offre non contraignante par l'acheteur, EDGY se réserve le droit de se rétracter ou de s'écarter de l'offre dans un délai de 3 jours ouvrables après réception de cette acceptation.

9.3 Les engagements verbaux ne lient EDGY qu'après avoir été expressément confirmés par écrit.

9.4 Les offres d'EDGY ne s'appliquent pas automatiquement aux commandes répétées.

9.5 EDGY ne peut être tenu à son offre si le client aurait dû comprendre que l'offre, ou une partie de celle-ci, contenait une erreur ou une erreur évidente.

9.6 Les ajouts, modifications et/ou autres accords ne sont effectifs que s'ils en sont convenus par écrit.

10. Accord

10.1 Un contrat entre EDGY et un client est conclu après que la faisabilité d'une commande a été évaluée par EDGY.

10.2 EDGY se réserve le droit de ne pas accepter les commandes ou les missions sans donner de raisons ou de ne les accepter qu'à la condition que l'envoi soit effectué contre remboursement ou après paiement anticipé.

11. Images et spécifications

11.1 Toutes les images; photographies, dessins, etc.; Par exemple, les données concernant les poids, dimensions, couleurs, images d'étiquettes, etc. sur le site Web d'EDGY ne sont qu'approximatives, sont indicatives et ne peuvent donner lieu à une indemnisation ou à la résiliation du contrat.

12. Force majeure

12.1 EDGY n'est pas responsable si et dans la mesure où ses obligations ne peuvent pas être remplies en raison d'un cas de force majeure.

12.2 Par force majeure, on entend toute cause étrangère, ainsi que toute circonstance, qui ne devrait pas raisonnablement être à ses risques. Les retards ou l'inexécution par nos fournisseurs, les perturbations d'Internet, les coupures d'électricité, les perturbations du trafic de courrier électronique et les dysfonctionnements ou changements de technologie fournis par des tiers, les difficultés de transport, les grèves, les mesures gouvernementales, les retards d'approvisionnement, la négligence des fournisseurs et / ou des fabricants de EDGY ainsi que des auxiliaires, les maladies du personnel, les défauts des moyens auxiliaires ou de transport sont expressément considérés comme des cas de force majeure.

12.3 EDGY se réserve le droit de suspendre ses obligations en cas de force majeure et est également en droit de résilier le contrat en tout ou en partie, ou d'exiger que le contenu du contrat soit modifié de manière à ce que l'exécution reste possible. En aucun cas, EDGY n'est tenu de payer une amende ou une indemnisation.

12.4 Si EDGY a déjà partiellement rempli ses obligations au début de la force majeure, ou ne peut que partiellement remplir ses obligations, elle est en droit de facturer séparément la partie déjà livrée ou livrable et le client est tenu de payer cette facture comme s'il s'agissait d'un contrat séparé. Toutefois, cela ne s'applique pas si la pièce déjà livrée ou livrable n'a pas de valeur indépendante.

13. Responsabilité

13.1 EDGY n'est pas responsable des dommages causés aux véhicules ou autres objets par une mauvaise utilisation des produits. Avant utilisation, lisez les instructions sur l'emballage et/ou consultez notre site Web.

14. Réserve de propriété

14.1 La propriété de toutes les marchandises vendues et livrées par EDGY au client reste la propriété d'EDGY tant que le client n'a pas payé les réclamations d'EDGY en vertu du contrat ou d'accords similaires précédents ou ultérieurs, tant que le client n'a pas encore payé le travail effectué ou à effectuer en vertu du présent accord ou d'accords similaires et tant que le client n'a pas encore rempli les réclamations d'EDGY pour manquement à ces obligations. a payé, y compris les demandes relatives aux amendes, intérêts et frais, visées à l'article 3:92 du code civil néerlandais.

14.2 Les marchandises livrées par EDGY qui relèvent de la réserve de propriété ne peuvent être revendues que dans le cadre d'opérations commerciales normales et ne peuvent jamais être utilisées comme moyen de paiement.

14.3 Le client n'a pas le droit de mettre en gage les marchandises couvertes par la réserve de propriété ou de les grever de toute autre manière.

14.4 Le client autorise déjà inconditionnellement et irrévocablement EDGY ou un tiers désigné par EDGY pour, dans tous les cas où EDGY souhaite exercer ses droits de propriété, pénétrer dans tous les lieux où se trouvera alors sa propriété et y apporter ces articles.

14.5 Si des tiers saisissent les marchandises livrées sous réserve de propriété ou souhaitent établir ou faire valoir des droits sur celles-ci, le client est tenu d'en informer EDGY dès que l'on peut raisonnablement s'y attendre.

14.6 Le client s'engage à assurer les marchandises livrées sous réserve de propriété et à les maintenir assurées contre l'incendie, l'explosion et les dégâts des eaux ainsi que contre le vol et à mettre la police de cette assurance à la disposition d'EDGY à première demande.

15. Droit applicable/tribunal compétent

15.1 Le droit belge s'applique à tous les contrats.

15.2 Les litiges découlant d'un accord entre EDGY et l'acheteur, qui ne peuvent être résolus d'un commun accord, seront entendus par le tribunal compétent de l'arrondissement de 's-Hertogenbosch, à moins qu'EDGY ne préfère soumettre la différence au tribunal compétent du lieu de résidence de l'acheteur, et à l'exception des litiges qui relèvent de la compétence du tribunal de sous-district.